

CELLECTIS

Société anonyme au capital de 1.758.930,70 euros
Siège social : 8, rue de la Croix Jarry - 75013 Paris
428 859 052 R.C.S. Paris
(la « Société »)

RAPPORT SPECIAL
SUR LES OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS
DES ARTICLES L. 225-197-1 A L. 225-197-3 DU CODE DE COMMERCE

(Attributions gratuites d'actions)

Exercice clos le 31 décembre 2015

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu par l'article L. 225-197-4 du code de commerce relatif aux attributions gratuites d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, afin de vous rendre compte :

- du nombre et de la valeur des actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été attribuées gratuitement à chacun de ses mandataires par la Société, par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197- 2 du code de commerce et par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce **(1)** ;
- du nombre et de la valeur des actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197- 2 du code de commerce, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi consenties est le plus élevé **(2)**,
- du nombre et de la valeur des actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions susvisées, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires **(3)**.

Le nombre d'actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et non caduques à la date du 31 décembre 2015 est de 500 100.

1. Actions attribuées aux mandataires sociaux

Bénéficiaire	Date d'attribution	Nombre	Valeur des actions à la date d'attribution	Société concernée	Fonction exercée à la date d'attribution
André Choulika	18.05.2015	50.000	€34,5	Collectis SA	Président et Directeur Général

2. Actions attribuées aux dix salariés¹ de la Société non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé

Bénéficiaire	Date d'attribution	Nombre	Valeur des actions à la date d'attribution	Société concernée	Fonction exercée à la date d'attribution
Mathieu Simon	08.01.2015	50.000	€6,16	Collectis SA	Chief Operating Officer
	18.05.2015	40.000	€34,5		
David Sourdive	18.05.2015	40.000	€34,5	Collectis SA	VP Corporate Development
Philippe Duchâteau	18.05.2015	30.000	€34,5	Collectis SA	Chief Scientific Officer
Julia Berretta	18.05.2015	20.000	€34,5	Collectis SA	VP Business Development
Thierry Moulin	18.05.2015	20.000	€34,5	Collectis	Chief Financial Officer
Julianne Smith	18.05.2015	20.000	€34,5	Collectis SA	Research Group Leader
Marie-Bleuenn Terrier	18.05.2015	20.000	€34,5	Collectis SA	General Counsel
Delphine Jay	18.05.2015	15.000	€34,5	Collectis SA	Human Resources Director
Laurent Poirot	18.05.2015	15.000	€34,5	Collectis SA	Group Leader
Stéphane Reynier	18.05.2015	10.000	€34,5	Collectis SA	Head of Regulatory

3. Actions attribuées à l'ensemble des salariés du groupe

Au cours de l'exercice 2015, le conseil, faisant usage de l'autorisation qui lui a été consentie, a procédé à l'attribution d'un nombre total de 450.100 actions de la Société au profit de bénéficiaires, salariés de la Société et des filiales de la Société, selon le tableau ci-après :

Nombre de bénéficiaires	Date d'attribution	Nombre	Valeur des actions à la date d'attribution
1 bénéficiaire salarié de la Société et de ses filiales	08.01.2015	50.000	€6,16
64 bénéficiaires salariés de la Société et de ses filiales	18.05.2015	400.100	€34,5

Le conseil d'administration
